



[Participation citoyenne dans la centrale photovoltaïque de Montoire](#)

Le 20 juin, Guy Moyer, maire de Montoire, avait convié les membres du conseil municipal à une présentation de l'état d'avancement des travaux de la centrale photovoltaïque installée sur la zone des Galliennes par la société «Quadran».

Cette dernière se présente comme l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique et de la production d'électricité renouvelable, qu'il s'agisse de l'éolien, du photovoltaïque, de l'hydro-électricité ou du biogaz. «Quadran» a rejoint le groupe «Total» en 2018.

Les travaux d'installation des 7 680 panneaux qui ont débuté en décembre 2018 devraient être achevés à la fin du mois de juillet. Un bail emphytéotique d'une durée de 20 ans, susceptible d'être portée à 30, a été signé avec la municipalité, propriétaire de cette ancienne décharge qui trouve ainsi une nouvelle vie.



Lorsqu'elle sera en activité, la centrale produira 2,3 MW dont 2 seront injectés dans le réseau. Les panneaux sont installés sur des longrines de béton qui ont été coulées sur place par «Chavigny» ; «Adiwatt» de Fontaine Raoul, pour sa part, a assuré la conception des structures sur lesquelles reposent les panneaux. La participation de ces deux entreprises du Loir-et-Cher illustre le souci de «Quadran» de travailler avec des acteurs locaux.

Le coût total de l'opération est de 2 millions d'euros. L'association «Energies Vendômoises», créée en 2017, avec pour objectif de permettre aux Vendômois, c'est-à-dire à tous les habitants de l'arrondissement, d'être les acteurs des projets relatifs aux énergies renouvelables, a apporté 40% des fonds propres de l'opération soit 130 000 €. Sa participation s'est réalisée à travers «PICVERT», une société par actions simplifiée, citoyenne, créée à cet effet et gérée suivant le principe : une personne = une voix. Le montant du titre a été fixé à 100€ (un panneau coûte 300 €), la société ne pouvant en émettre que 1 000 par an. Dans le cas de la centrale de Montoire, les obligations ont été

souscrites pour cinq ans . Le collectif «Energies vendômoises» souhaite qu'un maximum de souscripteurs participe au projet, l'objectif étant de faire connaître et de développer cette implication citoyenne..

La société «Quadran» garantit que tous les composants des panneaux de la centrale pourront être recyclés ; les cellules photovoltaïques étant destinées à être réutilisées, l'aluminium, le verre et les câblages seront traités dans les filières spécialisées existantes.

La maintenance de l'équipement sera assurée par une société locale ; il en ira de même pour la surveillance : par ailleurs, un accès spécial sera réservé aux services d'incendie pouvant être amenés à intervenir, par exemple, en cas de feu de broussailles.

Xavier Champion